

CONJONCTURE | LA RÉUNION

Publication bimestrielle

MAI 2026 N°52

DÉCLARATIONS PAC 2025

La part des surfaces en fruits, légumes, et tubercules valorisée par les organisations de producteurs

Différentes sources permettent d'appréhender l'importance de la production de fruits, de légumes et de tubercules (FLT). Selon la statistique annuelle agricole (SAA) de 2025, l'ensemble des surfaces en fruits, légumes et tubercules représente 5 200 hectares. Le nombre de producteurs correspondant s'établit à 3 400 exploitants et reste stable entre 2020 et 2023 (source Enquête sur la Structure des Exploitations Agricoles - ESEA 2023). Selon les déclarations de surfaces au titre de la politique agricole commune (PAC) en 2025, les FLT représentent 4 421 hectares (tableau 1), soit 85% de l'estimation de la SAA. Parmi les 3 991 déclarants PAC, moins d'un tiers d'entre eux déclare des surfaces en FLT. Les exploitations de FLT regroupées en organisations de producteurs

(OP) bénéficient de soutiens au titre du POSEI, versé par l'ODEADOM. En reprenant les fichiers de l'ODEADOM, la liste des producteurs bénéficiaires du POSEI comprend 748 exploitants. Les données de 674 d'entre eux ont pu être appariées à la base de la PAC.

45% des surfaces sont liées à une organisation de producteurs

Les exploitations en OP valorisent 2 000 hectares de fruits et légumes soit 45% de la surface. Les plus importantes organisations en nombre de producteurs sont la SICA Terre Réunionnaise, TERRACOOOP et la SCA Fruits de La Réunion. Elles représentent plus de 120 adhérents par structure. Si cette source possède certaines limites, elle permet

cependant d'avoir une estimation des surfaces de quelques productions : l'ananas, la banane. Par contre, les données de la tomate et de la carotte notamment ne sont pas utilisables. Ainsi, la surface en ananas avoisine les 500 hectares en 2025, ce qui est cohérent avec les données de la SAA. Au moins trois quart de cette surface est associée à une OP. Pour les bananes, dans la base de la PAC, c'est 59 % des surfaces qui sont liées à une OP.

Entre 116 et 130 ha de serres

La surface déclarée en serre à la PAC est de 116 hectares, ce qui est compris entre la surface du recensement en 2020 (100 ha) et l'estimation de l'enquête ESEA sur les structures des exploitations de 2023 (130 ha). Près

Tableau 1

Répartition des surfaces de fruits, légumes et tubercules déclarées à la PAC en 2025 en fonction de l'appartenance ou non à une organisation de producteurs

	Nombre d'exploit.	Canne à sucre (ha)	Total fruits légumes tubercules (ha)	Ananas (ha)	Banane (ha)	Agrumes (ha)	Autres fruits ou légumes perennes (ha)	Autres fruits ou légumes annuels (ha)	Cultures sous serre hors sol (ha)
Exploitations sans fruits, légumes, et tubercules	1 700	11 808							
Exploitations avec fruits, légumes, et tubercules	2 291	6 413	4 421	491	581	261	230	963	116
Exploitations hors Organisations de Producteurs	1 617	4 428	2 420	119	240	145	121	604	42
Exploitations en Organisation de Producteurs	674	1 985	2 001	372	340	115	108	359	74
Total général	3 991	18 221	4 421	491	581	261	230	963	116
Taux d'appartenance à une organisation de producteur	29 %	31 %	45 %	76 %	59 %	44 %	47 %	37 %	64 %

Sources : ASP - registre parcellaire graphique 2025, ODEADOM, traitement DAAF

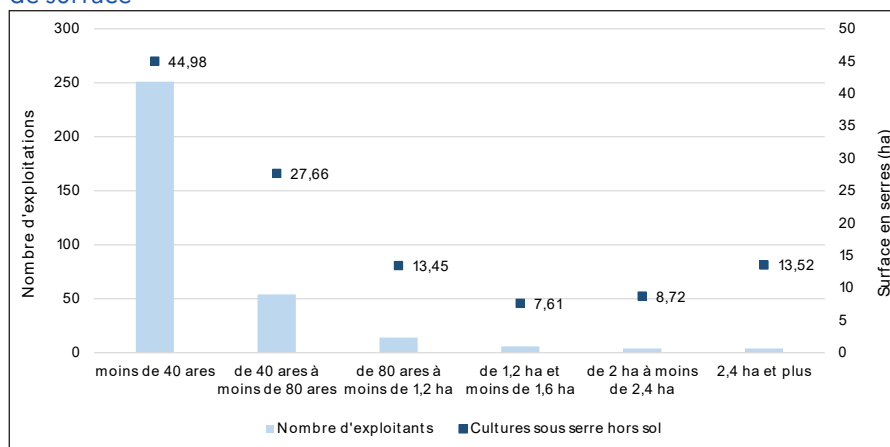
de 64 % des surfaces de serres appartiennent à des exploitants adhérents à une organisation de producteurs, soit 74 ha sur les 116 ha.

42 hectares de serres non associés à une OP

Selon l'enquête ESEA, près de 480 producteurs valorisent des serres, alors qu'à la PAC 2025, 333 exploitations déclarent ce type de surface. Les trois quarts des exploitants déclarent moins de 40 ares de serres à la PAC ce qui représente 38 % de la surface (graphique 1). Si l'on ne prend en compte que les exploitations en OP, près de 200 déclarent au moins une serre. Trois coopératives se détachent en la matière

Graphique 1

Répartition du nombre d'exploitations et de la surface en serres selon la classe de surface



Source : ASP - registre parcellaire graphique 2025, ODEADOM, traitement DAAF

avec plus de 50 adhérents déclarant des surfaces de serres (SICA Terre Réunionnaise, TERRACOOP et SCA Fruits de La Réunion). Ces trois structures représentent près de 55 ha de serres déclarées

à la PAC. La surface moyenne en serres est d'environ 35 ares. Moins de dix grandes structures dépassent les 2 hectares de serres et elles représentent plus d'une 20^{aine} d'hectares de serres.

MÉTÉO 2026

Une saison des pluies très déficitaire, et des températures supérieures à la normale 1991-2020

La météo de ce début d'année 2026 se caractérise par un déficit de pluviométrie remarquable par rapport à la normale 1991-2020 (graphiques 2). Les données de Météo-France indiquent que cette saison des pluies a été la seconde la plus sèche depuis 1960. Les précipitations du mois de janvier sont largement déficitaires (-45 % en moyenne) malgré quelques journées bien arrosées dans le Sud et les Hauts de l'île. En février la tendance s'est poursuivie, avec un déficit moyen de précipitations sur l'île de -40 %, sauf pour les Hauts de l'Ouest qui ont été en léger excédent. Mars a été particulièrement sec pour l'ensemble du territoire, avec un déficit moyen de -60 %.

Si les températures ont été légèrement en dessous de la normale en janvier (-0,18°C), elles ont été nettement supérieures en février

(+0,46 °C) et mars (+0,97 °C).

Des conditions difficiles pour la production de légumes

La météo des premiers mois de l'année complique généralement la production de légumes. Si l'absence de cyclone en 2026 a permis de ne pas interrompre l'activité des exploitations maraîchères, les fortes chaleurs, le déficit de pluviométrie, mais aussi la pression sanitaire impacte les rendements des cultures les plus sensibles.

Le nombre de relevés de prix sur le marché de gros de Saint-Pierre peut être considéré comme un indicateur d'activité du marché. Globalement le nombre de relevés est plus important en ce qui concerne les légumes sur les 4 premiers mois de l'année 2026 par rapport au début de l'an-

née précédente (graphique 3). Cependant, en janvier le nombre de relevés en 2025 était supérieur à celui de 2026, le cyclone Garance ayant impacté l'île de La Réunion le 28 février 2025. Par contre, l'écart d'activité en terme de nombre de relevés n'est pas très différent pour les fruits. La courbe du nombre de relevés de prix des fruits sur le marché de gros demeure relativement stable et moins sujet à des variations saisonnières.

En plus du coup de chaleur de février et mars, la production de tomates sous serres subit également une forte pression de la mineuse de la tomate (*Tuta absoluta*) dont les larves attaquent en particulier les feuilles et les fruits. D'après certaines coopératives, des producteurs voient leur production réduite de 40 %. D'autres maraîchers signalent des

perles importantes liées à la présence d'un champignon, en cours d'identification, qui les oblige à remplacer les plants de tomates par une autre production durant plusieurs années afin d'assainir la serre.

La production de courgettes et de concombres apparaît supérieure à celle observée en 2025 (cyclone Garance). Elle est toutefois confrontée à la pression de la mouche des fruits. Celle d'aubergines progresse également par rapport à 2025, malgré les attaques de cicadelles qui limitent les rendements.

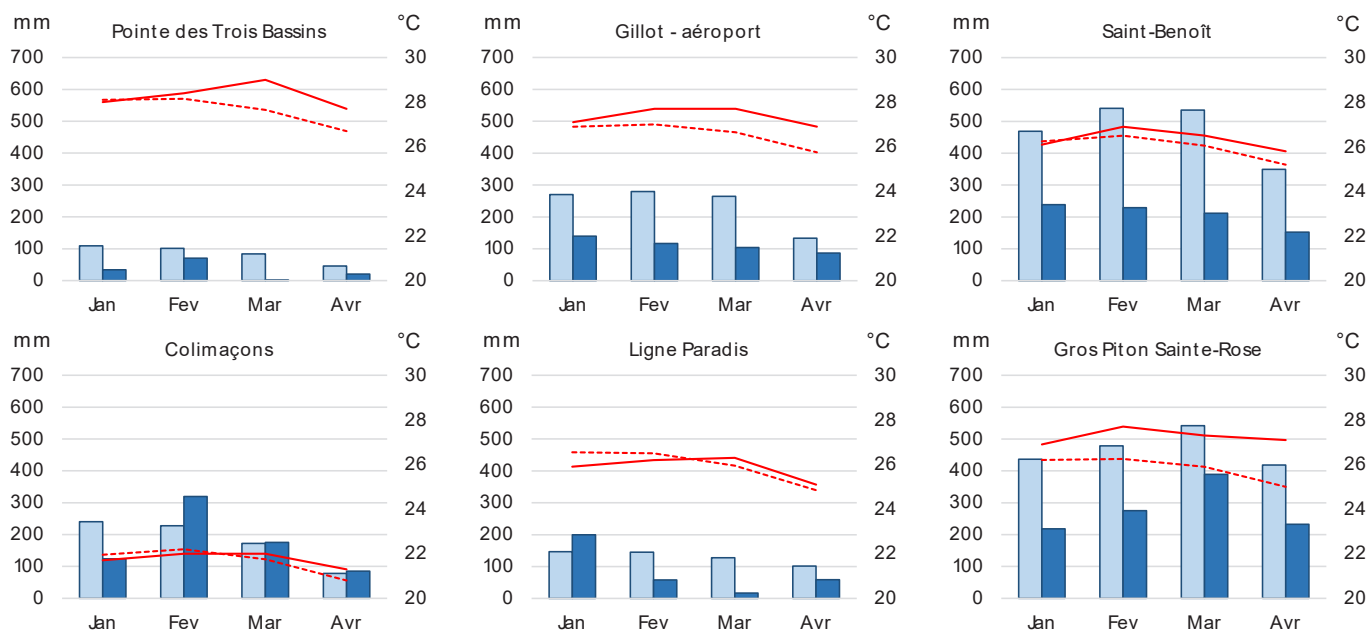
Les volumes de chou chou ont été très faibles en janvier et février. La production est revenue massivement pour atteindre un pic dès le mois d'avril, en avance par rapport à une année normale. Si le déficit de pluviométrie persiste, le chou chou devrait de nouveau se faire rare dès la fin du mois de juin.

La banane de nouveau présente en abondance

Après deux ans d'absence en

Graphiques 2

Précipitations et températures de janvier à avril 2026 sur 6 stations météo autour de l'île, comparées à la normale 1991-2020

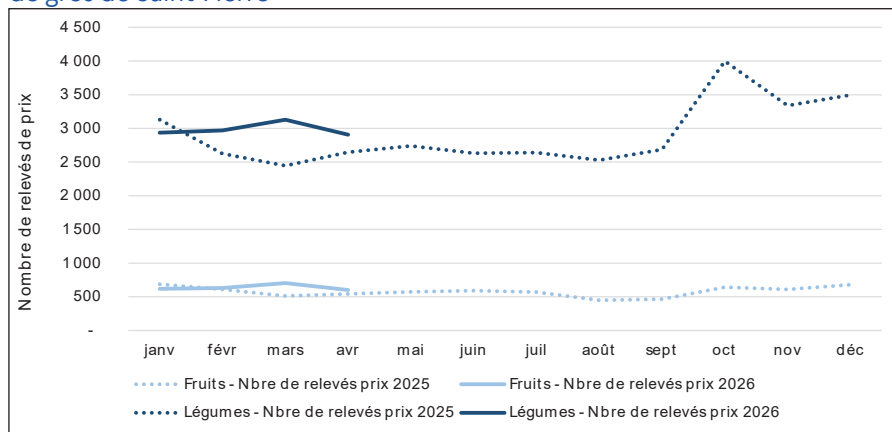


Source : Météo-France

■ Précipitations normales 1991-2020 (mm) ■ Précipitations 2026 (mm)
 - - - Températures normales 1991-2020 (°C) — Températures 2026 (°C)

Graphique 3

Evolution du nombre de relevés de prix en Fruits et en Légumes sur le marché de gros de Saint-Pierre



Source : mercuriales DAAF

raison des cyclones Béal (janvier 2024) et Garance (février 2025), la production de bananes retrouve un niveau conséquent. Elle est implantée sur plus de 600 ha en 2025. Des problèmes d'anthracnose en mûrisserie sont observés. Lorsqu'ils se présentent, une désinfection et un vide sanitaire de 8 jours est pratiqué, ce qui peut ralentir temporairement la mise en marché. Si le prix de la banane sur le marché de gros a été très volatil en 2025, il est désormais stable à 1 €/kg depuis la fin du mois de janvier.

Un impact limité pour la canne à sucre à ce stade

Il est trop tôt pour faire une prévision de récolte pour la campagne 2026. La chaleur n'est pas un problème pour la croissance de la canne à sucre. Le facteur limitant pourra être le manque d'eau en secteurs non irrigués, notamment dans l'ouest et le sud de l'île en ce début d'année. Les parcelles du Nord et de l'est ont été plus régulièrement arrosées favorisant ainsi une bonne croissance des cannes. La richesse en sucre dépendra de l'ampleur des écarts de températures jour/nuit à partir de maintenant et du stress hydrique qu'auront subi les cannes cet hiver austral.

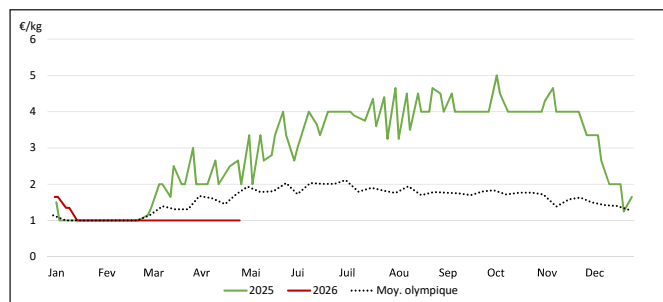
FRUITS ET LÉGUMES

Nouvelles des marchés

Le service de l'information statistique et économique de la DAAF suit le prix des produits agricoles. Le résultat des enquêtes réalisées, appelées mercuriales, est à retrouver sur le site internet de la DAAF.

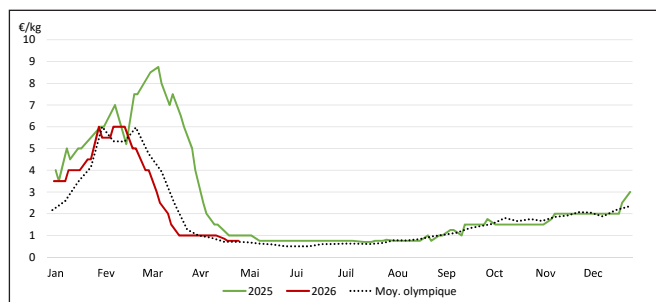
(source : mercuriales marché de gros de Saint-Pierre - prix stade production)

Banane



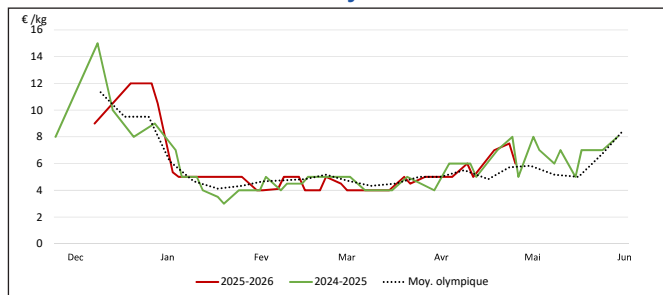
En 2026, aucun aléa climatique n'est venu perturber la production de la grosse banane, dont l'offre est de nouveau conséquente depuis la fin de l'année 2025. Son prix s'est stabilisé à 1 €/kg, en dessous de la moyenne des cinq dernières années.

Choucho



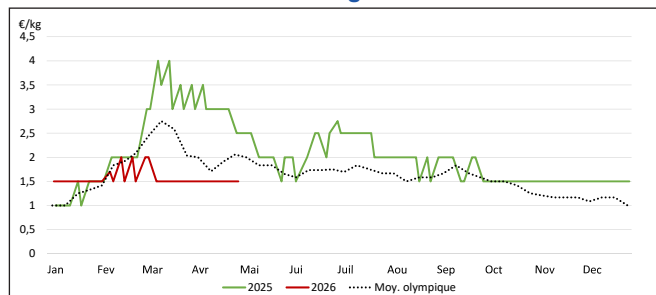
Suite à la météo plutôt sèche du début d'année, l'offre réduite en choucho a fait grimper son prix jusqu'à 6 €/kg en février. Aujourd'hui, il est abondant sur le marché et a retrouvé un prix saisonnier moyen de 0,89 €/kg.

Pitaya



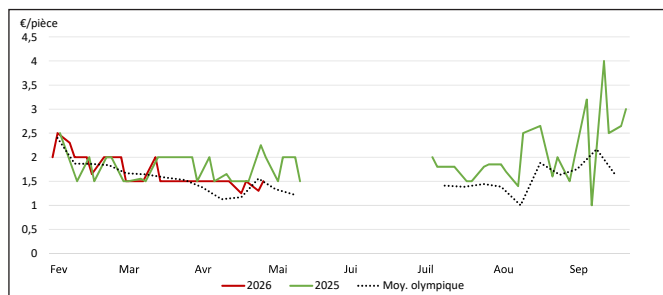
Arrivé sur les étals à la mi-décembre, le pitaya sera présent jusque fin mai début juin. La demande est forte et l'offre est importante jusqu'à mi-avril. L'approvisionnement actuel est en perte de volume ce qui lui confère un prix à la hausse mais qui suit la tendance des années passées.

Aubergine



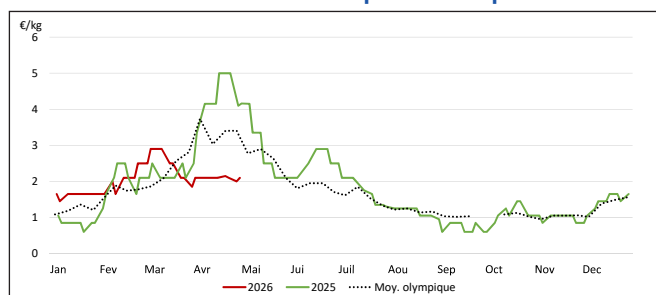
La production d'aubergine doit faire face aux attaques de cicadelles et de *Tuta absoluta*, ravageur bien connu sur la tomate. Cependant, en raison de l'augmentation des surfaces cultivées cette année, l'offre en aubergine est restée conséquente. Son prix est stable à 1,50 €/kg.

Avocat



Présent de février à novembre, l'avocat est le plus consommé lors de ses pics de production, de février à mai et de juillet à septembre. Cette année, les volumes mis en marché sont plus conséquents dès la mi-mars. En avril, son prix fluctue entre 1,25 € et 1,50 € pièce.

Petite tomate de plein champ



L'approvisionnement en petite tomate de plein champ est conséquent malgré la météo sèche et des interventions pour lutter contre les ravageurs suite aux pluies du début de mois. La forte demande a conduit à une hausse des prix, puis le marché s'est rééquilibré. Fin avril, elle se vend à 2,10 €/kg.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'Information Statistique et Economique
Parc de la Providence
97 489 SAINT-DENIS Cedex

Directeur de la publication : Jacques PARODI
Rédacteur en chef : C. WILMES
Rédacteurs : N. CAMBRONNE ; I. SELLES ; C. WILMES
Composition : SISE - DAAF
Dépot légal : À parution - ISBN : 2-11-090743-6
© Agreste 2026